

Gilles Fumey
Gilles Fumey
21 janvier 2007

Les fumeurs, privés de territoire ?

A Julie, Marie-Anne, les célèbres fumeuses du Café géo, à l'occasion de l'interdiction du tabac dans les lieux publics



Nous y voilà : le 1er février 2007, les fumeurs sont interdits des lieux publics français. Heureusement, il leur reste les rues, les forêts, les plages (pas pour longtemps ?) et, pour ceux qui vivent en paix avec leur communauté, le domicile. Coup dur pour ceux qui furent appâtés en leur tendre jeunesse par des publicités aguicheuses au cinéma où les stars tiraient à pleins poumons sur la tige. Coup dur pour ceux qui cherchaient un statut, une consolation, toujours un plaisir et qui sont devenus pour certains, en quelques décennies, des drogués, voire des criminels.

Pourtant, **l'histoire de la *nicotiane* est une belle histoire géographique** qui prend un tournant plus sombre depuis quelques décennies. La plante arrive des Amériques en Europe avec un moine et un diplomate français en poste au Portugal, Jean Nicot, qui rentre du Brésil avec quelques plants. On a peine à imaginer qu'elle est utilisée à la Cour vers 1560 parce qu'elle est censée guérir de toutes sortes de maux. Mais en Angleterre, en terre d'Islam et en Russie, on peut aller parfois jusqu'à menacer les fumeurs de la peine de mort. Les grands commis de l'État français du 17^e siècle comme Richelieu ou Colbert instaurent des taxes et monopoles car autant le tabac est devenu populaire (le peuple « chique »), autant il est le signe du raffinement dans la bourgeoisie montante. Vision qui s'accentuera avec la cigarette à partir des années 1830. Mais déjà pointent les pères fouettards contre l'abus du tabac, en 1868 avec la naissance de l'Association française contre l'abus du tabac.

Après l'Irlande, la Norvège, l'Italie, Malte, la Suède et l'Écosse, la France considère en 2007 **ses lieux publics comme des espaces à protéger** de ce qui est défini comme une pollution. Quels lieux ? Les écoles, les administrations, les entreprises, les transports publics et les magasins. Finie la petite bavette tant vantée du temps jadis, autour de la clope ! Comment les jeunes d'aujourd'hui peuvent-ils imaginer une France des années soixante, soixante-dix même où leurs parents, voire leurs grands-parents fumaient **dans les avions, les trains, le métro, au cinéma et au théâtre, au bistrot, au restaurant et sur tous les lieux de travail**. Même en 1968 où il était « interdit d'interdire », on autorisait la cigarette réparatrice dans les collèges et les lycées, non seulement dans les couloirs, les salles des professeurs, mais dans les salles de

classe ! Sartre au lycée du Havre philosophait derrière son nuage. Les héros étaient des fumeurs : Popeye, Lucky Luke, le capitaine Haddock, Belmondo et Jean Seberg dans *A bout de souffle* de J.-L. Godard. Les lieux de débat étaient enfumés : aux célèbres *Dossiers de l'écran* comme au *Grand Échiquier* de J. Chancel ou *Apostrophes* de Pivot ou *A armes égales*, lieux de la culture d'alors, c'étaient encore les Gauloises et autres Gitanes qui donnaient de l'inspiration, ou du souffle à Maurice Clavel qui lançait "Messieurs les censeurs, bonsoir !".

Incorrigibles inventeurs sociaux, **les Anglais Richard Doll et Austin Bradford Hill sont les premiers à établir en 1952 le lien entre le cancer du poumon et le tabagisme**. C'est le début d'une lente décrue de fumeurs en Europe où 77% des hommes de plus de 15 ans fumaient la pipe, la cigarette ou le cigare ! La part des femmes qui atteint à peine 30% se stabilise car les fumeuses vont croire aux vertus du *light*, des filtres et des blondes... Simone Veil, alors ministre la Santé en France, lance la première attaque législative contre les fabricants de tabac en limitant la publicité (loi du 10 juillet 1977), offensive qui se radicalise avec le Dr Evin restreignant la pub aux débits de tabac en 1991. La « norme » sera désormais de ne pas fumer. Le glissement progressif du plaisir vers le délit date de cette époque.



Zones fumeurs et non-fumeurs cohabitaient étroitement au café Montmartre, à Strasbourg (avant 2007)

Source : www.mcsinfo.u-strasbg.fr

Comment alors reconquérir les lieux publics où se sont incrustés les fumeurs ? Par la réglementation stricte sur la consommation, la restriction publicitaire, les campagnes d'information et, surtout, la hausse des prix. En diminuant de moitié entre 1977 et 2006, la consommation de tabac revient au niveau de 1939... avec une population qui est passée à plus de 60 millions. Comme hier la consommation, c'est le sevrage qu'on encourage. L'État, aux côtés des fabricants autrefois, se range aujourd'hui avec les consommateurs. Le procès intenté par la Caisse primaire d'assurance maladie de Saint-Nazaire aux fabricants de tabac montre que l'État français n'a pas de scrupule à accuser aujourd'hui ceux qu'il défendait hier. **Les fabricants iront alors chasser sous d'autres cieux plus cléments** : les pays de l'Est européens et, surtout, les pays du Sud, mais aussi la Chine qui découvrent et retrouvent les délices du tabac.

En Europe, on notera que ce sont surtout les pays latins qui ont légiféré les premiers. Comme si l'Allemagne et sa double-culture (catholique et protestante) rechignait à prendre une décision à la place des individus ainsi déresponsabilisés. En Espagne où la loi date de janvier 2006, la plupart des petits restaurants qui étaient devenus non-fumeurs, après avoir perdu leur clientèle, ont fait marche arrière. Les grands établissements (plus de 100 mètres carrés) se retranchent derrière les décrets d'application des régions autonomes toujours pas

publiés un an plus tard. Quant à l'Italie, longtemps montrée comme un modèle de docilité, la pause cigarette est prise en charge par les établissements (prêts d'écharpes, de ponchos l'hiver, de fauteuils en terrasse ou sur la rue l'été...). Résultat : la consommation globale de tabac a progressé de 1,1% en 2006 ! On a crié victoire trop tôt.

En France, dans la sphère privée, que va-t-il se passer désormais ? Lieu du repli, le domicile va-t-il devenir un lieu de substitution au territoire public ? Car le tabagisme passif est souvent mal vu par les conjoints et les enfants. Les balcons et les jardins sont des lieux de retraite en cas d'échec du sevrage, le domicile d'une famille avec des enfants est rarement tabagique aujourd'hui. Traqués, culpabilisés, **comment les fumeurs vont-ils organiser un territoire qui soit un minimum en continuité avec leur lieu de travail ou de vie ? Car les exemples de lieux publics totalement interdits sont rares aujourd'hui** : les mosquées des pays musulmans sont certes peu accessibles aux "infidèles", les lieux impliquant un péage qui fait office de barrière, mais après ? Le tabac avait la particularité - comme les gaz - d'être **un produit sans territorialité**, sans frontière « dure ». Le voici confiné à quelques lieux (terrasses de bistrot, rues...) à défaut de disparaître. Mais pour les fumeurs, changeons d'échelle : pour les accros du tabac du Nord de la planète, il reste encore les pays du Sud où on leur fiche la paix. Et l'espoir que mettent les *majors* américains du tabac dans de nouveaux produits : sachets de tabac qu'on cale dans la bouche contre sa joue et qui ne produit pas de fumée, cigarettes moins nocives, *etc.*). Qu'on se rassure : Altria (ex-Philip Morris fabricant les cigarettes les plus célèbres du monde) est en 2007 le 2e groupe agroalimentaire du monde...

Gilles Fumey (non fumeur, compréhensif)

Pour en savoir plus :

- Le décret anti-tabac dans les lieux publics : <http://www.drogues.gouv.fr/article5...>
- Association *Les droits des non-fumeurs* : <http://dnf.asso.fr>
- Altadis : numéro 1 de la production de tabac en Europe : <http://www.altadis.com/fr/index.php>
- Mission interministérielle de la lutte contre la drogue et la toxicomanie. Sur le tabac : <http://www.drogues.gouv.fr/rubrique...>
- Eric Godeau, *La Seita et le marché des tabacs en France de 1940 à nos jours*, thèse (non publiée), 2005, Université Paris-I.
- Une carte de la consommation mondiale de tabac : <http://www.lemonde.fr/web/vi/0,47-0...>
- Tabac et santé : Le tabac tue dans le monde toutes les dix secondes : <http://www.humanite.presse.fr/journ...>
- Premier traité international en matière de santé publique : http://www.aidh.org/sante/conv_anti...